

TVH PARTS NV DIRECTIVES SUR LES RETOURS DE PRODUITS

EN VIGUEUR À PARTIR DU 17 MAI 2021
DATE DE PUBLICATION 12 AVRIL 2021

EXIGENCES PARTICULIÈRES RELATIVES À :
TVH PARTS NV
(RÉCLAMATIONS, REPRISE DE PRODUITS, PIÈCES D'ÉCHANGE)

Délai d'enregistrement maximum pour les réclamations relatives aux produits : 90 jours

Valeur minimale unitaire du produit pour reprise : 10 EUR

Délai de retour maximum après réception de l'autorisation de retour : 90 jours

Demandes de reprise : **suppléments** administratifs

- Demandes de reprise enregistrées dans les 14 jours : 10%
- Demandes de reprise enregistrées entre 14 & 60 jours : 15%
- Demandes de reprise enregistrées entre 60 & 90 jours : 25%

Demandes de reprise : **réductions** administratives

- Demandes de reprise enregistrées en ligne : -5%
- Produits retournés avec autorisation de retour dans les 14 jours : -5%

Veillez noter que :

- le total des suppléments et des réductions administratifs ne peut jamais descendre en dessous de 0% ;
- la reprise des produits retournés à TVH dans un emballage non conforme entraînera un supplément de 5% ;
- les produits retournés à TVH sans documentation d'autorisation de retour seront soumis à un supplément.

TVH PARTS HOLDING NV

Brabantstraat 15 • 8790 Waregem • Belgium
T +32 56 43 42 11 • F +32 56 43 44 88 • info@tvh.com • www.tvh.com
BTW BE 0822 308 590 • RLP Gent – division Kortrijk 0822 308 590
BNP Paribas Fortis 001-6023731-10 • IBAN BE41 0016 0237 3110 • SWIFT/BIC GEBABEBB